



Aix en Provence – Salon de Provence en action.

Les personnels pénitentiaires d'insertion et de probation de l'Antenne d'Aix-Salon de Provence et d'autres personnes pénitentiaires non rattachés au SPIP se sont de nouveau réunis ce jour en Assemblée Générale (A.G).

Dans le sillage de l'A.G du 19 février et des communications inter-syndicales qui ont suivi, l'administration a effectué un pas en arrière en ce que la plupart des activités annoncées comme suspendues sur l'établissement, de même que l'essentiel des projets de permissions de sortir encadrées par l'administration pour activité extérieure, ont été ré-activées.

La mobilisation et la détermination des personnels, pour le moins forte en période de congés, doit être saluée.

Mais le compte n'y est pas.

Car sans que nous ne saisissons bien le raisonnement, les ateliers de sophrologie, yoga restent suspendus pour les activités à l'interne. Les permissions de sortir encadrées pour... la visite d'un musée (sic), les ciné-débats, les randonnées sportives restent suspendues.

La médiation animale reste possible mais cela dépend... de l'animal... nous apprenons par exemple que c'est non pour les chevaux (bienvenue dans le multiverse).

Suspendues pourquoi et jusqu'à quand ? nul ne le sait puisque personne n'est en mesure de nous en expliquer le motif. Nous avons l'impression que des autorités attendent des consignes qui n'arriveront possiblement jamais.

Le 19 février au soir, la chancellerie a adressé une note d'instruction à la direction de l'administration pénitentiaire rappelant les dispositions du code de procédure pénale quant aux activités proposées en détention et leur objectif de réinsertion : activités de travail, de formation professionnelle, d'insertion par l'activité économique, d'enseignement, « AINSI QUE LES ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES, EDUCATIVES ET SPORTIVES ». Le Ministre de la Justice, sautant au passage la case « Direction de l'Administration Pénitentiaire », qui a dû apprécier, rappelait le rôle de contrôle et de validation des DISP, et précisait que les actions mises en œuvre doivent « *prendre en compte le sens de la peine et le respect des victimes* », être définies avec « *discernement, rigueur et cohérence* », aucune de ces activités ne pouvant être « *ludique ou provoquante* ».

Les personnels qui oeuvrent à la construction de ces projets sont ravis d'apprendre que ce qu'ils faisaient jusqu'ici n'avait aucun sens, qu'ils n'avaient que faire des victimes, qu'ils étaient des crétiens manquant de discernement, des « je m'enfoutistes » peu conscients de leur action, bêtes comme le foin dans leur incohérence, et des glandeurs plus soucieux de taper le carton avec les personnes détenues que de prévenir la récidive et préparer leur réinsertion. Avouons qu'en terme de provocation nous avons tapé fort en organisant des visites au musée.

Qui provoque qui ici ?

Nous sommes conscients que le résultat de recherches scientifiques ne peut pas lutter face à des experts de comptoir sur Cnews, mais tentons notre chance : nous tenons plusieurs études anglaise, australienne, suédoise notamment, à disposition de notre hiérarchie lesquelles prouvent que des activités du type yoga favorisent l'amélioration de variables clés (impulsivité, agressivité, régulation émotionnelle, gestion des conflits) dans la prise en charge du public sous main de justice.

Les personnels sont effarés : comment finalement en vouloir au Ministre de la Justice de méconnaître les enjeux de notre action, si les personnels pénitentiaires d'expérience en responsabilité n'en ont eux-mêmes aucune idée !

- ➔ Une nouvelle fois, les personnels pénitentiaires, du SPIP et d'ailleurs, demandent que cette mauvaise farce cesse, que leur action et celle de leurs partenaires soit respectée.
- ➔ Ils demandent l'objectivation de critères de validation des actions menées pour éviter que l'action de toute l'administration pénitentiaire ne se trouve remise en question tous les 4 matins, au grès de saillies syndicales locales ou de la frustration ou de la mauvaise digestion de personnels qui n'ont visiblement pas lu leur future fiche de poste avant de passer le concours d'entrée dans notre maison.
- ➔ Ils demandent encore et toujours que l'administration pénitentiaire fasse œuvre de pédagogie dans la présentation et la valorisation de ses actions.

Et, en attendant, ils le feront eux même, comme toujours :

- L'Assemblée Générale décide un affichage massif, partout où cela sera possible et nécessaire, d'informations sur l'intérêt de nos actions et missions.
- L'Assemblée Générale décide d'inclure la signature suivante visant à informer ses interlocuteurs de l'intérêt de nos actions et missions dans toutes les communications de ses membres :

« **NON** la sophrologie et le Yoga ne sont pas des activités ludiques.

NON le SPIP n'est pas irrespectueux envers les victimes.

NON le SPIP ne fait pas de l'occupationnel

OUI le SPIP lutte contre la récidive

OUI nos actions agissent sur la réinsertion

OUI pour une réelle prise en considération de nos fonctions

Nous voulons que le regard de nos dirigeants change ! »

Aix en Provence, le 25 février 2025